

CATALOGUE DES FORMATIONS COURTES



Agrilyon Vert

C F P H

— LYON - ECULLY —

CATALOGUE DES FORMATIONS COURTES – Octobre 2024

CFPH Lyon Ecully, 13 avenue de Verdun Ecully

Le catalogue est réalisé par le CFPH Lyon-Ecully

TABLE DES MATIÈRES

TECHNIQUES D'ENTRETIEN / CRÉATION D'ESPACES EXTÉRIEURS

Principales maladies et ravageurs en espaces verts.....	6
Taille des arbres fruitiers.....	7
Taille raisonnée des arbustes d'ornement. Niveau 1.....	8
Taille raisonnée des arbustes d'ornement. Niveau 2.....	9
Reconnaissance des végétaux.....	10
Reconnaissance des végétaux : les plantes vivaces.....	11
Reconnaissance des végétaux : les feuillus.....	12
Reconnaissance des végétaux : les conifères.....	13
Reconnaissance des végétaux : les arbustes persistants.....	14
Reconnaissance des végétaux : les arbustes à floraison printanière et estivale.....	15
Création et entretien d'un massif de rosiers.....	16
Adaptation de la palette végétale.....	17
Connaître l'état de son sol avec les plantes bio-indicatrices.....	18
Fleurissement pérenne en gestion différenciée.....	19
Arrosage automatique.....	20

PRATIQUES D'IMPLANTATION ET DE CONSTRUCTION PAYSAGÈRE

Réalisation d'un croquis d'ambiance d'un aménagement paysager.....	22
Techniques de maçonnerie paysagère.....	23

AGROÉQUIPEMENT

Entretien de petits matériels.....	25
Utilisation de la tronçonneuse en sécurité.....	26
Journée de la débroussailleuse.....	27
Journée de la tronçonneuse.....	28
Entretien général mécanique du matériel deux temps en espaces verts.....	29
Entretien général mécanique du matériel quatre temps en espaces verts.....	30
Tronçonneuse : retours sur vos usages.....	31
Taille-haie thermique : retours sur vos usages.....	32
Permis tronçonneuse ECC1.....	33

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

Végétalisation et gestion des pieds d'arbres.....	35
Gestion alternative des surfaces sportives enherbées	36
Gestion écologique des espaces verts en préservant la biodiversité floristique et faunistique	37
Mise en place d'une gestion différenciée dans les cimetières.....	38
Mise en place d'une gestion des espaces verts en utilisant la protection biologique intégrée	39
Un espace vert sans arrosage.....	40

RECYCLAGE DES DÉCHETS / COMPOSTAGE

Valorisation de déchets verts	42
Guide-composteur.....	43
Maître-composteur.....	44

HABILITATIONS LÉGALES

CERTIPHYTO - Conseil - Initial.....	46
CERTIPHYTO - Conseil - Renouvellement.....	47
CERTIPHYTO - Conseil - Complémentaire.....	48
CERTIPHYTO - Opérateur - Initial.....	49
CERTIPHYTO - Opérateur - Renouvellement.....	50
CERTIPHYTO - Vente - Initial.....	51
CERTIPHYTO - Vente - Renouvellement.....	52
CERTIPHYTO - Décideur Avec Agrément - Initial.....	53
CERTIPHYTO - Décideur Avec Agrément - Renouvellement.....	54
CERTIPHYTO - Décideur Sans Agrément - Initial.....	55
CERTIPHYTO - Décideur Sans Agrément - Renouvellement.....	56
CERTIBIOCIDE.....	57
CERTIBIOCIDE NUISIBLES.....	58
CERTIBIOCIDE DÉSINFECTANT.....	59
CERTIBIOCIDE AUTRES PRODUITS.....	60
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)	61
SST (Sauveteur secouriste du travail).....	62



1

**TECHNIQUES
D'ENTRETIEN /
CRÉATION D'ESPACES
EXTÉRIEURS**

PRINCIPALES MALADIES ET RAVAGEURS EN ESPACES VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de répondre à l'obligation d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la réglementation pour envisager différemment la gestion des espaces verts

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Identifier les principaux ravageurs et parasites rencontrés en jardins et espaces verts

- Les maladies cryptogamiques
- Les insectes ravageurs
- Les autres parasites
- Les facteurs de développement des maladies, ravageurs et parasites

Définir les stratégies de lutte possibles

- Reconnaissance, classification, nuisibilité, stratégie, remédiation
- Les moyens de lutte préventifs
- Les atouts, les contraintes des différentes méthodes de lutte (biologique, intégrée, raisonnée, chimique)
- Evaluer l'efficacité des méthodes de lutte
- Identifier et évaluer les risques liés aux différentes méthodes
- Les risques pour l'applicateur, le végétal et l'environnement

Déterminer les principaux facteurs qui favorisent le développement des maladies et ravageurs

- Les conditions climatiques et l'environnement

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Public ciblé

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Agents des collectivités



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, observation terrain. Groupe de 5 à 8 personnes maximum

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre à des professionnels du paysage et des particuliers de pratiquer la taille dans les règles de l'esthétique, des espèces fruitières locales dans le respect des principes de base et de l'équilibre de l'arbre
- Planification des interventions selon la saisonnalité

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Taille des arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier...)

- Choix, taille et entretien des arbres fruitiers en situation de chantier professionnel avec des objectifs esthétiques et productifs : repérage des contraintes (climat, sol, gibier, altitude, pesticides...)

Taille pratique sur le terrain

- S'initier aux techniques de taille : formes palissées, formes de plein vent, jeunes arbres, petits fruits, fructifère, ornementale...
- Plantation, mise en place, supports, formes, tailles
- Calendrier des travaux du jardin fruitier
- Pincement, palissage, éclaircissage, ensachage

Impact d'une taille fruitière sur l'équilibre de l'arbre, son développement, sa production

- Appréhender les principes de la taille du végétal
- Tenir compte de l'intégration dans le jardin considéré

Lutte phytosanitaire, les insectes au verger, sécurité

- Pratique de la taille adaptée à la situation (saison, état sanitaire...)
- Intervenir en toute sécurité (outils tranchants, travail en hauteur...)

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Agents des collectivités



Financements

Entreprises, OCAPAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, mise en situation, travail de groupe, échanges de pratiques, livret de formation.
Groupe de 6 à 8 personnes maximum

TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT NIVEAU 1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer une taille en fonction des consignes données
- Maîtriser les techniques de taille selon le type d'arbuste, l'architecture, la nature du site et son emplacement
- Utiliser le matériel de coupe dans les règles de l'art

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Identifier les organes du végétal

- Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal
- Différencier les modes de gestion des massifs arbustifs
- Identifier les modes de taille des végétaux d'ornements

Exécuter une taille en fonction des paramètres de gestion

- Adapter une taille en fonction des paramètres biologiques du végétal
- Choisir le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée
- Evaluer le niveau sanitaire des arbustes

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes. Mise en situation, travail en groupe de 10 personnes, échanges de pratiques, livret de formation

TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES D'ORNEMENT NIVEAU 2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appliquer une taille en fonction des consignes données
- Maîtriser les techniques de taille selon le type d'arbuste
- L'architecture, la nature du site et son emplacement
- Utiliser le matériel de coupe dans les règles de l'art

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation « Taille raisonnée des arbustes d'ornement Niveau 1 »
- Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Identifier les organes du végétal

- Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal
- Différencier les modes de gestion des massifs arbustifs
- Préconiser les modes de taille des végétaux d'ornements en fonction d'un cahier des charges

Evaluer les modalités de taille en fonction des paramètres biologique du végétal

- Anticiper le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée
- Préconiser une gestion sanitaire des arbustes en fonction d'une classification en gestion différenciée

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes. Mise en situation, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principaux végétaux
- Savoir les utiliser en prenant en compte leurs exigences dans les aménagements paysagers

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes

Les végétaux à identifier

- Identifier les clefs de reconnaissance
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire
- Renommer des échantillons de végétaux

La connaissance des végétaux

- Etablir des fiches de description des végétaux, utilisation des végétaux en contexte optimal, se repérer dans un catalogue de pépiniéristes
- Mémoriser les caractéristiques d'un végétal, établir un listing en fonction de l'utilisation (ombrage, alignement, haie)
- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage
Demandeurs d'emploi
Agents de collectivité



Financements

Entreprises, OCAPIAT, autofinancement, collectivités



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes.
Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation, visite entreprise/ pépinière

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES PLANTES VIVACES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales vivaces et graminées
- Savoir les utiliser en prenant en compte leurs exigences dans les aménagements paysagers

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

Utilisation des végétaux en contexte optimal

- Établir des fiches de description des végétaux
- Se repérer dans un catalogue de pépiniéristes
- Mémoriser les caractéristiques d'un végétal
- Établir un listing en fonction de l'utilisation et d'une classification en GD (exposition, type de sol, association chromatiques...)

Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés

- Utiliser les caractéristiques des végétaux au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement
- Entretien des plantes vivaces et graminées (réalisation d'un calendrier annuel de maintenance en fonction d'une classification)

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi, Agents de collectivité



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivités



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théoriques en salle, travaux pratiques en arboretum

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES FEUILLUS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbres et d'arbustes persistants
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

Identification d'espèces persistantes et feuillues

Connaître la forme naturelle du végétal et son développement

Connaître et comprendre sa rusticité son sol, son exposition, sa période de floraison, sa période de taille

Connaître la forme naturelle du végétal et son développement, étude de la mise en valeur d'un sujet de feuillage persistant en aménagement paysager

L'aspect décoratif et association de végétaux persistants, plantation, types de tailles et entretien

Identification d'espèces persistantes feuillues en arboretum

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Groupes 6-8 personnes. Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation, visite entreprise/ pépinière

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES CONIFÈRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbres
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire
- Renommer des échantillons de végétaux

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théoriques en salle, travaux pratiques en arboretum

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES ARBUSTES PERSISTANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbustes persistants
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire
- Renommer des échantillons de végétaux

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi, Agents de collectivité



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivités



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX : LES ARBUSTES À FLORAISON PRINTANIÈRE ET ESTIVALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les principales espèces d'arbustes à floraison printanière et estivale
- Connaître leurs caractéristiques botaniques et paysagères

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances élémentaires sur la biologie, physiologie, classification des végétaux

PROGRAMME

La classification des végétaux

- La nomenclature
- Principes de base de la systématique
- Les règles d'identification des arbustes

L'identification des végétaux

- Identifier les clefs de reconnaissance
- La méthodologie et les outils pour pouvoir les identifier
- Mémoriser le nom latin et le nom vernaculaire
- Renommer des échantillons de végétaux

La connaissance des végétaux

- Connaître les caractéristiques des végétaux étudiés pour les utiliser au mieux dans le cadre des aménagements paysagers : morphologie, climat, caractéristiques ornementales, mode de développement
- Entretien des végétaux : calendrier des interventions, périodes de taille

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Cours théoriques en salle de formation et de travaux pratiques en arboretum

CRÉATION ET ENTRETIEN D'UN MASSIF DE ROSIERS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les techniques de création d'un massif de rosiers dans le cadre d'une gestion différenciée
- Appliquer les techniques de taille inhérentes aux types de famille des rosiers

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Connaître les essentiels du fonctionnement du végétal

- Identifier les différentes variétés de rosiers
- Implanter les rosiers dans le cadre d'un espace vert durable
- Effectuer les travaux de conception d'un massif de rosiers

Réaliser les tailles en fonction de la saisonnalité et du type de rosiers

- Identifier les différentes phases de gestion en fonction des saisonnalités
- Anticiper le matériel de coupe en fonction de la taille envisagée
- Préconiser une gestion sanitaire des rosiers en fonction d'une classification en gestion différenciée

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

ADAPTATION DE LA PALETTE VÉGÉTALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les lois de composition d'un fleurissement estival
- Connaître les différents types de plantes adaptées au fleurissement estival
- Prendre en compte les contraintes de fleurissement et planifier les projets

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Connaître les différents types de plantes adaptées au fleurissement estival

- Les différentes familles de végétaux
- Les végétaux à floraison estivale
- Les plantes incontournables, les compositions innovantes
- Association de végétaux et utilisation de végétaux régionaux

Planifier les projets de fleurissement

- Les phases de maintenance des massifs
- Notions de veille phytosanitaire

Prendre en compte les contraintes de fleurissement

- Adapter la réponse de fleurissement en fonction : des typologies de sols, des types d'extension, des climatologies, des thématiques de la collectivité

Calculer un coût de fleurissement simple

- Calcul simple de coût de fleurissement
- Calcul de coûts en fournitures
- Temps de travail

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi, Agents de collectivité



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

CONNAÎTRE L'ÉTAT DE SON SOL AVEC LES PLANTES BIO-INDICATRICES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluer la nature d'un sol en utilisant les plantes bio-indicatrices pour adapter sa conduite culturale ou paysagère
- Identifier et inventorier la flore présente sur une parcelle
- Réaliser un diagnostic « rapide » de l'état d'un sol
- Appliquer des mesures correctives

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Module 1 : Identification de la flore spontanée

- Connaissance de la nomenclature de classification
- Mise en application des clés de reconnaissance des végétaux
- La place du végétal au sein de l'écosystème
- Les inter-relations environnement/végétaux

Module 2 : Connaissance des sols

- Les composants d'un sol
- Le fonctionnement de l'écosystème sol
- Les interactions sol/plantes
- Les actions d'amélioration et d'évolution du sol

Module 3 : Réalisation d'un diagnostic parcellaire

- Evaluation de la densité de chaque espèce
- Interprétation des taux de recouvrement
 - Etablir un plan de remédiation

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Maraîchers,
Responsables techniques collectivités, animateurs et techniciens syndicats de rivière, entreprises du paysage



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, mise en situation d'analyse

FLEURISSEMENT PÉRENNE EN GESTION DIFFÉRENCIÉE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser et entretenir la plante vivace en création paysagère
- Etablir un plan de maintenance annuel d'un massif de plantes vivaces

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Les différents types de vivaces

- Forme biologique et modes de croissance, multiplication, longévité, classification

L'utilisation des plantes vivaces dans le fleurissement intérêts écologique, économique

- Fleurissement de prestige, champêtre, traitement des pieds d'arbre
- Utilisation de variétés sauvages locales

Connaitre les règles de composition

- Implantation, emplacement, forme, méthodes de tracé, assemblages de plantes vivaces, structure et rythme de plantation, groupement de vivaces, densité de plantation, harmonie des couleurs

Techniques de plantation

- Préparation du sol (travail du sol, amendement et fertilisation), le matériel végétal, la qualité des plantes vivaces, époque de plantation, paillage

Entretien

- Entretien du sol et fumure, entretien des vivaces de plate-bande, de vivaces sauvages, la protection hivernale, la protection des plantes et lutte contre les ennemis, calendrier d'entretien

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi, Agents de collectivité



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, collectivité



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

ARROSAGE AUTOMATIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer l'entretien et effectuer les réglages des systèmes d'arrosage
- Apporter une méthodologie pour diagnostiquer les pannes

PROGRAMME

- Les enjeux de préservation de la ressource en eau, en lien avec le changement climatique
- Le fonctionnement d'un système d'arrosage
- L'entretien d'un système d'arrosage : remplacement d'un arroseur défectueux : procédure et intervention, nettoyage et remplacement des filtres sur les systèmes d'arrosage, l'entretien des électrovannes, réparation d'une fuite, maintenance du système automatique, vidange et remise en eau d'un système d'arrosage
- Le réglage d'un système d'arrosage et la modification des réglages en fonction des végétaux
- Le dépannage :
Les étapes du diagnostic de pannes : arroseurs, capteurs, électrovannes, programmeurs
Les procédures de dépannage

Modalités d'évaluation : Test QCM + enquête de satisfaction



Publics

Jardiniers chargés de l'entretien et de la maintenance d'installations d'arrosage automatique.



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours



Lieu de la formation

13 avenue de verdun 6913 Ecully
CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Manipulation de matériels, travaux pratiques.



2

PRATIQUES D'IMPLANTATION ET DE CONSTRUCTION PAYSAGÈRE

RÉALISATION D'UN CROQUIS D'AMBIANCE D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

OBJECTIF DE LA FORMATION

Apprendre à représenter et à illustrer manuellement un projet d'espace vert : esquisse, ébauche, perspective, mise en valeur de devis, plans en 3D, relations clients (maisons, murets, arbres...), projections dans le temps

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Effectuer le diagnostic d'une demande d'aménagement paysager pour concevoir un espace durable

- Prise en compte d'un cahier des charges
- Analyser le contexte: attentes et personnalité du client, contraintes environnementales, organisationnelles, financières, humaines
- Adéquation de la conception avec la charge d'entretien et les moyens humains afférents au projet

Réaliser l'organigramme d'un projet d'aménagement paysager

- Zonage des différents secteurs en fonction des attentes et de l'entretien
- Disposition des bâtiments, voisinages, réseaux, pentes, échelles
- Plan de masse final permettant la réalisation des esquisses

Découvrir et maîtriser la boîte à outils du concepteur paysager

- Notions de plans, perspectives, coupes
- Présentation du matériel (feutres, calques, ...)
- Techniques de base de l'esquisse en plan : mise en page, ombre propre et ombre portée, utilisation de la couleur

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, travail en groupe, échanges de pratiques, livret de formation

TECHNIQUES DE MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir reconnaître et choisir des matériaux naturels ou préfabriqués en fonction du site et de l'effet esthétique désiré
- Savoir choisir des liants adaptés aux constructions paysagères
- Savoir aménager son chantier et utiliser le matériel adapté
- Savoir aborder un chantier de manière cohérente en prenant en compte les contraintes du site

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Analyser la commande et repérer les contraintes du site

- Reconnaître et choisir des matériaux naturels ou préfabriqués en fonction du site et de l'effet esthétique désiré
- Choisir des liants adaptés aux constructions paysagères
- Aménager son chantier et utiliser le matériel adapté
- Préparer les liants (théorie)
- Aborder un chantier de manière cohérente en prenant en compte les contraintes du site

Préparer les matériaux et le chantier et réaliser des petits ouvrages maçonnés

- Utiliser les matériaux naturels ou préfabriqués pour la réalisation de constructions à caractère paysager
- Aménager son chantier et utiliser le matériel adapté

Thèmes abordés

Bordures et bordurettes de jardin, pavage et dallage, muret

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, OCAPIAT autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'évaluation



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, mise en situation, échanges de pratiques



3

AGROÉQUIPEMENT

ENTRETIEN DE PETITS MATÉRIELS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Entretenir et assurer la maintenance du petit matériel en espaces verts
- Sélectionner l'outillage en fonction des travaux à exécuter, être capable d'utiliser en toute sécurité les principaux matériels motorisés en espaces verts

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Présentation du matériel courant en espaces verts

- Présentation des principaux outils manuels et matériels techniques, lubrifiants utilisés
- Connaissance du petit matériel manuel, leurs rôles, et utilisations en sécurité
- Connaissance sur l'entretien périodes hivernage, l'affûtage, et stockage du matériel
- Typologie des moteurs et types de transmission
- Les pannes les plus courantes des matériels
- L'entretien courant des matériels

Maintenance et entretien du matériel en espaces verts : sécurité, gestes et postures, environnement

- Présentation de chaque matériel, avec les spécificités liées à l'entretien (remplacement des pièces d'usure, lubrification, affûtage, aiguisage)
- Techniques d'utilisation, les EPI, manipulation ergonomique, sécurité personnelle et environnante
- Prise en compte de la sécurité lors des opérations de maintenance

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, OCAPIAT



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

UTILISATION DE LA TRONÇONNEUSE EN SÉCURITÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utilisation de la tronçonneuse et de la débroussailleuse dans des situations de travail variées, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement
- La formation assure un rappel sur la sécurité des chantiers, les EPI (équipement de protection individuelle), les gestes et postures adaptés, la connaissance, l'utilisation et l'entretien du matériel de coupe (tronçonneuse, débroussailleuse)

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

La législation du travail et prévention des risques

- Equipement de sécurité de l'utilisateur
- Sécurisation de l'aire de travail, balisage
- L'évaluation des risques professionnels

Mécanique et entretiens courants

- Décrire les principes de fonctionnement d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse
- Les petites réparations (panne simple, changement de fil...)
- Le réglage de base du carburateur, affûtage

Mise en situation pratique

- Préparer son chantier (port des EPI, préparation des zones de travail, technique adaptée).
- Organiser son chantier en toute sécurité (projections, signalétiques...).
- Prise en main des outils en toute sécurité: abattage, ébranchage, débroussaillage dans diverses situations.

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement, OCAPIAT



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

JOURNÉE DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prise en main de la débroussailleuse en toute sécurité
- Utiliser et entretenir la débroussailleuse dans le respect de l'environnement

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Prise en main, utiliser et entretenir la débroussailleuse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

- Régler le matériel et ajuster les réglages avant et en cours de travail
- Assurer l'entretien courant de la débroussailleuse
- Assurer le transport et le rangement de la machine
- Mise en œuvre de la débroussailleuse in situ
- Communiquer en situation professionnelle

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

JOURNÉE DE LA TRONÇONNEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prise en main des fondamentaux
- Utiliser et entretenir la tronçonneuse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Prise en main et entretien de la tronçonneuse

- Ajuster les réglages de la tronçonneuse en cours de travail
- Assurer l'entretien des protections individuelles et collectives
- Assurer l'entretien courant des matériels
- Assurer le transport et le rangement de la tronçonneuse
- Mise en œuvre de la tronçonneuse en vue d'une coupe simple

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL DEUX TEMPS EN ESPACES VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Entretien et effectuer les révisions nécessaires à la pérennité du petit matériel 2 temps d'espaces verts

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Fonctionnement général

- Le moteur 2 temps : principe généraux de fonctionnement
- La carburation : fonctionnement général et rôle du carburateur
- Le refroidissement : température de fonctionnement et refroidissement du moteur
- L'allumage : identification des rôles et fonctions de la ligne d'allumage
- La transmission : identification des différentes transmissions et fonctionnement

Les mélanges de carburants

- Réaliser un mélange correctement : mise en pratique sur cas concrets
- Démontage (utilisateur) de machines type tronçonneuses, taille haie...
- Mise en évidence des points d'entretien à réaliser
- Changement des consommables (filtres à air, bougie, crépine...)
- Remise en état et démarrage

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

ENTRETIEN GÉNÉRAL MÉCANIQUE DU MATÉRIEL QUATRE TEMPS EN ESPACES VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Entretien et effectuer les révisions nécessaires à la pérennité du petit matériel 4 temps d'espaces verts

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Le moteur 4 temps

- Principe généraux de fonctionnement
- Différences entre les moteurs 4 temps essence et diesel

La carburation et injection

- Fonctionnement général et rôles du carburateur
- Le refroidissement : température de fonctionnement et refroidissement du moteur
- Température de fonctionnement et refroidissement du moteur

L'allumage

- Identification des rôles et fonctions de la ligne d'allumage

La transmission

- Identification des différentes transmissions et fonctionnement

Le carburant

- Les stabilisateurs de carburant

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation et travaux pratiques en atelier

RETOURS D'USAGES, UTILISATION ET MAINTENANCE DE LA TRONÇONNEUSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Entretien, réviser et diagnostiquer les pannes courantes de votre tronçonneuse personnelle

PRÉREQUIS

- Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)
- Une tronçonneuse personnelle

PROGRAMME

Les grands principes de fonctionnement d'une tronçonneuse (généralités en salle et en atelier)

- Présentation de la tronçonneuse à chaque utilisateur
- Premier bilan visuel de la machine
- Démontage progressif
- Nettoyage et correctifs à apporter
- Liste des pièces et consommables à changer lors des futurs entretiens
- Remontage et remédiations
- Bilan individualisé de l'utilisation et l'entretien de la tronçonneuse

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Collectivités, Maraîchers



Financements

Entreprises, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour – 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Formation principalement en atelier, mise en situation

RETOURS D'USAGES, UTILISATION ET MAINTENANCE DU TAILLE-HAIE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Entretien, réviser et diagnostiquer les pannes courantes de votre taille-haie personnel

PRÉREQUIS

- Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)
- Le taille-haie personnel

PROGRAMME

Les grands principes de fonctionnement d'un taille-haie (généralités en salle et atelier)

- Présentation du taille-haie de l'utilisateur
- Premier bilan visuel du taille-haie
- Démontage progressif
- Nettoyage et correctifs à apporter
- Remontage, réglages et remise en route
- Bilan individualisé sur l'utilisation et l'entretien du taille-haie

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour – 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Formation principalement en atelier, mise en situation

PERMIS TRONÇONNEUSE ECC1

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utilisation de la tronçonneuse dans des situations de travail en toute sécurité et dans le respect de l'environnement
- La formation assure un rappel sur la sécurité des chantiers, les EPI (équipement de protection individuelle), les gestes et postures adaptés, la connaissance, l'utilisation et l'entretien de la tronçonneuse

PRÉREQUIS

Avoir des EPI

PROGRAMME

Jour 1

- La législation du travail et prévention des risques
- Mécanique et entretiens courants
- Mise en situation pratique

Jour 2

- Test théorique
- Passage en atelier
- Passage sur le chantier et découpe
- Annonce des résultats

Modalités d'évaluation : Passage au permis devant un jury + enquête de satisfaction



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un permis individuel après la réussite du passage de permis.



Méthodes mobilisées

Manipulation de matériels, travaux pratiques.



4

**AMÉNAGEMENT ET
GESTION DURABLE
DES ESPACES VERTS**

VÉGÉTALISATION ET GESTION DES PIEDS D'ARBRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre en place une gestion alternative des pieds d'arbres en milieu urbain ou rural en utilisant des moyens de végétalisation adaptés

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

État des lieux des pratiques globales d'entretien des pieds d'arbres

- Évaluation de la qualité des sols en pieds d'arbres
- Point sur la gamme de végétalisation disponible
- Processus de choix de végétalisation
- Mesures bénéfiques

États des lieux des pratiques actuelles et comparatifs avec des préconisations en gestion différenciée

- Rappel des caractéristiques d'un sol, grille d'évaluation de la qualité du sol en pied d'arbre
- Évaluation des contraintes à la mise en œuvre

Rappel des critères biologiques d'adaptation des végétaux

- Découverte des gammes de végétalisation (semence, jeunes plants etc.)
- Processus d'implantation et cahier des charges d'entretien
- Mise en situation et évaluation

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Demandeurs d'emploi



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation, mises en situation

GESTION ALTERNATIVE DES SURFACES SPORTIVES ENHERBÉES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre en place un mode de gestion alternative en intégrant les mesures de réduction phytosanitaires, d'économie d'eau et de fertilisation raisonnée

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Le plan Ecophyto2 et son application aux surfaces engazonnées ou stabilisées, réglementation à l'usage des pesticides

- Connaître les graminées et espèces végétales écologiquement positives
- Évaluer l'impact du sol sur l'entretien et la fertilisation de la surface engazonnée
- Rédiger un plan annuel d'entretien et de fertilisation de la surface engazonnée
- Rédiger un plan annuel de maintenance d'une surface synthétique

Rappel des règles de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) d'entretien, appréhender une infrastructure d'élite, visite de terrain (golf, foot)

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Agents de collectivité



Financements

Entreprises,
Autofinancement,
Collectivité



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation, mises en situation

GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier la flore spontanée locale afin de mettre en place des mesures de protection pour préserver la biodiversité fonctionnelle

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Connaître les différents fondements d'un écosystème

- Rappel des fondements du fonctionnement d'un écosystème

Les différentes familles de végétaux

- Connaître les principes de la taxonomie
- Utiliser les clés de détermination d'une flore (Bonnet)
- Identifier la flore en fonctions des écosystèmes

Mettre en place une politique de gestion de la biodiversité en fonction de la détermination

- Identifier les critères d'interventions techniques
- Mettre en place un calendrier de suivi des actions
- Mettre en place un plan de communication vers le grand public

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage ,
Demandeurs d'emploi,
Agents de collectivité



Financements

Entreprises, autofinancement, collectivité...



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours – 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation, mises en situation

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DIFFERENCIEE DANS LES CIMETIÈRES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Acquérir les outils nécessaires à la mise en place d'une gestion écologique d'un cimetière communal

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Le plan Ecophyto2 et son application au cimetière

- Réglementation sur l'usage des pesticides
- Étude comparative entre cimetière traditionnel et cimetière écologique (réalisation d'un tableau comparatif)
- Travail de classification des espaces d'un cimetière

Réalisation d'un cahier des charges d'entretien

- Réalisation de fiches de préconisations d'entretien
- Préparation de la visite
- Visite d'un cimetière traditionnel
- Évaluation des préconisations envisagées et possibilité de mise en oeuvre

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Agents des collectivités



Financements

Entreprises, collectivités



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

3 jours – 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante.
Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation, mises en situation

MISE EN PLACE D'UNE GESTION DES ESPACES VERTS EN UTILISANT LA PROTECTION BIOLOGIQUE INTÉGRÉE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Observer les ravageurs et les maladies les plus courantes régionalement
- Développer une stratégie de prévention des maladies des plantes et de lutte contre les attaques des ravageurs par l'emploi d'auxiliaires en lutte biologique intégrée

PRÉREQUIS

Travaux pratiques nécessitant le port d'EPI (les vêtements et chaussures de sécurité)

PROGRAMME

Identifier les situations inadaptées des plantes choisies dans le milieu urbain

- Connaissances de base pour qu'une plante soit en bonne santé
- Le milieu urbain, une situation plutôt défavorable pour le développement des végétaux (sol urbain, qualité de l'air, alimentation hydrique...)

Identifier les différents types de bioagresseurs et leurs particularités

- Connaissances de base en phytopathologie et entomologie
- Généralités sur les bioagresseurs (maladies, ravageurs)
- Développement d'outils d'aide au diagnostic : bulletin de santé du végétal (BSV), les sites officiels (Ecophyto Zones non agricoles (ZNA), PIC...)

Connaître les moyens d'action alternatifs à l'usage de produits chimiques

Connaître les solutions techniques et développer un plan d'action contre les bioagresseurs rencontrés

- Les principaux bioagresseurs rencontrés en ZNA

Modalités d'évaluation : Le formateur évalue les participants selon leurs réalisations et à travers des questions-réponses



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine du paysage, Agents de collectivité



Financements

Entreprises, collectivité



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

5 jours – 35 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle de formation, mises en situation

UN ESPACE VERT SANS ARROSAGE

OBJECTIF DE LA FORMATION

Concevoir un massif de jardin sec

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

PROGRAMME

- Connaître différentes familles de plantes ainsi que leurs utilisations
- Connaissance de la gamme appropriée des végétaux
- Connaître les possibilités d'utilisation des végétaux dans le fleurissement
- Concevoir un massif de jardin sec en fonction des règles de composition

Modalités d'évaluation : Test QCM + enquête de satisfaction



Publics

Jardiniers paysagistes, agents des espaces verts de collectivités



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)




Mode de validation

Formation qualifiante. Une attestation de formation sera remise à chacun des participants à l'issue de l'action.



Méthodes mobilisées

Apport théorique, échanges des pratiques.



5

RECYCLAGE
DES DÉCHETS /
COMPOSTAGE

VALORISATION DE DÉCHETS VERTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les enjeux de la réduction et de la valorisation des déchets verts et s'appropriier les solutions techniques pour y contribuer.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

PROGRAMME

- Définition et typologie des déchets verts en fonction de leur origine
- Présentation des traitements possibles des déchets verts : choix des végétaux, techniques d'entretien
- La gestion des déchets verts : valorisation, réemploi, recyclage
- Maîtriser les techniques de compostage

Modalités d'évaluation : Test QCM + enquête de satisfaction



Publics

Jardiniers paysagistes, agents des espaces verts de collectivités



Financements

Entreprises, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation qualifiante



Méthodes mobilisées

Apport théorique, échanges des pratiques, travaux pratiques.

GUIDE-COMPOSTEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Améliorer ses connaissances théoriques et pratiques du compostage
- Echanger et profiter de retours d'expériences et de pratiques sur les rôles et missions des Guides Composteurs

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Modules de bases:

GC1 : Exercer la fonction de guide-composteur ou maître-composteur : les fondamentaux

GC11 : Définir et analyser la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques

GC12 : Informer les publics

GC 13 : Définir le rôle et les missions du guide-composteur

Modules de spécialisation:

GC2 : Exercer la fonction de guide-composteur, maître-composteur et référent de site : les spécialisations

GC21 : Mettre en oeuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts

GC22 : Mettre en oeuvre une opération de prévention-gestion partagée des biodéchets (pied d'immeuble, quartier...)

GC23 : Mettre en oeuvre une opération de prévention-gestion autonome des biodéchets en établissement (cantines scolaires, entreprises)

GC24 : Mettre en oeuvre une opération de lombricompostage (ou de vermicompostage)

GC25 : Mettre en oeuvre une opération de compostage des toilettes sèches

GC26 - Mettre en oeuvre une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire

Modalités d'évaluation : Épreuves écrites (QCM et études de cas) et orale.



Publics

Professionnels, salariés ou agents d'une collectivité ou d'une association, particuliers



Financements

Entreprises, collectivités, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

6 jours - 42 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante



Méthodes mobilisées

Groupe 10-14 personnes
Formation en salle et en extérieur, travail en groupe, échange de pratique

MAÎTRE-COMPOSTEUR

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Piloter des projets et des opérations de prévention
- Gestion de proximité des biodéchets sur le territoire
- Mobiliser et accompagner des relais de terrain (Guides composteurs, référents de site)
- Informer et sensibiliser les différents publics
- Animer concrètement des opérations de prévention-gestion

PRÉREQUIS

Suivre la formation Guide-composteur

PROGRAMME

MC1 : Exercer la fonction de maître-composteur : les perfectionnements techniques

MC2 : Exercer la fonction de maître-composteur : animer et mettre en place des opérations de gestion de proximité des biodéchets

MC3 : Exercer la fonction de maître-composteur : informer les différents publics

MC4 : Exercer la fonction de maître-composteur : mobiliser et accompagner les relais de terrain (guide-composteurs, référents de site...)

MC5 : Exercer la fonction de maître-composteur : conduire et évaluer une opération de gestion des biodéchets sur un territoire

Modalités d'évaluation : Rapport écrit et soutenance orale.



Publics

Professionnels, salariés ou agents d'une collectivité ou d'une association, particuliers



Financements

Entreprises, collectivités, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

7 jours - 49 heures
(42 heures – théorie,
7 heures – soutenance)



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation certifiante



Méthodes mobilisées

Groupe 10-14 personnes. Formation en salle- formation en extérieur
- travail de groupe – échange de pratique



6

**HABILITATIONS
LÉGALES**

CERTIPHYTO CONSEIL FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier la réglementation et sécurité environnementale,
- veiller à la santé et la sécurité des applicateurs
- Maîtriser et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- Identifier les risques par rapport à la santé et l'environnement
- Définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Une activité en lien avec les produits phytosanitaires(PP)

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Plans Ecophyto
- Définition, usage des PP, AMM, transport, stockage et élimination
- Réglementations ZNT, espaces et établissements publics et privés

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangereux des produits (santé et environnement)
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Contacts directs/indirects : voies de contamination
- Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
- Mesures de prévention et de protection (EPI)

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement
- Prévention des risques
- Alternatives au désherbage chimique et aux PP (Lutte biologique)

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation-OF-Phyto de la DRAFF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

- Conseillers
- Techniciens conseil préconisateurs
- Collectivités (Animateurs syndicats de rivière)



Financements

Entreprise, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

4 jours - 28 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se mettre à jour sur l'évolution de la réglementation et la sécurité environnementale, les problématiques liées à la santé, la sécurité des applicateurs
- Connaître et définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (PP)

PRÉREQUIS

Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytosanitaires (PP)
Avoir un CERTIPHYTO Conseil initial en fin de validité

PROGRAMME

Réglementation

- Évolution du plan Écophyto. Réglementation liée aux usages, interventions en lieux publics et privés

Prévention des risques pour la santé

- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Prise en compte des phases de risques liées aux PP

Prévention des risques pour l'environnement

- Risques pour l'environnement et contamination des milieux
- Réduire les risques

Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (luttés mécanique, biologique...)

Modalités d'évaluation : Ces 2 journées valident la formation.
Possibilité de renouvellement avec uniquement un test certificatif

NB : les renouvellements doivent être réalisés entre 3 et 6 mois avant la date de fin de validité du certificat. Un renouvellement après la période des 3 mois conduit à repasser l'intégralité de la formation.



Publics

- Conseillers et techniciens conseil préconisateurs
- Collectivités : animateurs syndicats de rivière



Financements

Entreprise, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

2 jours - 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se mettre à jour sur l'évolution de la réglementation et la sécurité environnementale, les problématiques liées à la santé, la sécurité des applicateurs
- Connaître et définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (PP)

PRÉREQUIS

Ne pas avoir réussi le test certifiant du CERTIPHYTO Conseil

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**
- **Test certificatif**

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme habilitation-OF-Phyto de la DRAAF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

- Conseillers et techniciens conseil préconisateurs
- Collectivités : animateurs syndicats de rivière



Financements

Entreprise, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarifs/Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

1 jour - 7 heures **Tarif /**



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO OPÉRATEUR - FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations
- Identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir
- Identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire et parler français

Professionnels exerçant une activité en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires (PP)

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Plans Ecophyto
- Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination
- Réglementations ZNT, espaces et établissements publics et privés

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangereux des produits (santé et environnement)
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Contacts directs/indirects : voies de contamination
- Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
- Mesures de prévention et de protection (EPI)

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement
 - Prévention des risques
- Alternative au désherbage chimique et aux PP

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme Habilitation-OF-Phyto de la DRAAF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

Salariés, salariés agricoles, Agents de collectivité



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

2 jours - 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO OPÉRATEUR – RENOUELEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se mettre à jour sur l'évolution de la réglementation et la sécurité environnementale, les problématiques liées à la santé, la sécurité des applicateurs
- Connaître et définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires (PP)

PRÉREQUIS

Avoir un CERTIPHYTO Opérateur Initial en fin de validité

PROGRAMME

Réglementation

- Évolution du plan Écophyto
- Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination
- Réglementations ZNT, espaces et établissements publics et privés

Prévention des risques pour la santé

- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Prise en compte des phrases de risques liées aux PP

Prévention des risques pour l'environnement

- Risques pour l'environnement et contamination des milieux
- Réduire les risques

Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

- Risques pour l'environnement et voies de contamination
- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Modalités d'évaluation : Cette journée valide la formation - Possibilité de renouvellement avec uniquement test certificatif

NB : les renouvellements doivent être réalisés entre 3 et 6 mois avant la date de fin de validité du certificat. Un renouvellement après la période des 3 mois conduit à repasser l'intégralité de la formation



Publics

Salariés en aménagement du paysage, salariés agricoles
Agents de collectivité



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO VENTE - FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le contexte et les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et savoir les expliquer aux clients
- Savoir gérer les produits phytosanitaires au sein de l'entreprise de vente
- Savoir mettre en œuvre et préconiser les bonnes pratiques d'application aux clients
- Mettre en conformité son entreprise de distribution pour obtenir l'agrément phytosanitaire
- Connaître et définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Savoir lire, écrire, parler français

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale

- Plans Ecophyto
- Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination

Réglementations ZNT, espaces et établissements publics et privés

- Agrément d'un point de vente de produits phytosanitaires

Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Dangers des produits (santé et environnement)
- Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- Contacts directs/indirects : voies de contamination
- Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
- Mesures de prévention et de protection (EPI)

Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Risques pour l'environnement
- Prévention des risques
- Alternatives au désherbage chimique et aux PP (Lutte biologique, Biocontrôle, Substances de Base)

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme Habilitation-OF-Phyto de la DRAAF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

Salariés des commerces, jardinerie, magasins de bricolage, distribution de produits professionnels



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le contexte et les risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et savoir les expliquer aux clients
- Savoir gérer les produits phytosanitaires au sein de l'entreprise de vente
- Savoir mettre en œuvre et préconiser les bonnes pratiques d'application aux clients
- Mettre en conformité son entreprise de distribution pour obtenir l'agrément phytosanitaire
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO Vente Initial en fin de validité

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**

Modalités d'évaluation : Cette journée valide la formation

- Possibilité de renouvellement avec uniquement test certificatif

NB : les renouvellements doivent être réalisés entre 3 et 6 mois avant la date de fin de validité du certificat. Un renouvellement après la période des 3 mois conduit à repasser l'intégralité de la formation.



Publics

Salariés des commerces, jardinerie, magasins de bricolage, distribution de produits, professionnels



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT (DENSA) - FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres usagers et consommateurs
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Savoir parler, lire et écrire en français

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
 - Plans Ecophyto
 - Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination
 - Réglementations ZNT Eau, habitations, autres cultures
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
 - Dangereux des produits (santé et environnement)
 - Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
 - Contacts directs/indirects : voies de contamination
 - Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
 - Mesures de prévention et de protection (EPI)
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**
 - Risques pour l'environnement
 - Prévention des risques
 - Alternatives au désherbage chimique et aux PP (Lutte biologique, Biocontrôle, Substances de Base)

Modalités d'évaluation : Test certificatif généré par la plateforme Habilitation-OF-Phyto de la DRAAF Rhône-Alpes Auvergne



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine de la production horticole et agricole, Agents de Collectivité



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

2 jours - 14 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT (DENSA) - RENOUELEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres usagers et consommateurs
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO DENSA Initial en fin de validité

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**

Modalités d'évaluation : Cette journée valide la formation.
Possibilité de renouvellement avec uniquement test certificatif



Publics

Salariés et chefs d'entreprises dans le domaine de la production horticole et agricole, Agents de Collectivité



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO - DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT (DSA) - FORMATION INITIALE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur, agrément d'entreprise et responsabilité vis à vis des tiers
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers
- Transport des produits sur le chantier
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres usagers et consommateurs
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
- Formation des salariés
- Consignes d'intervention sur les chantiers et Information des commanditaires
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
 - Contacts directs/indirects : voies de contamination
 - Conditions et précautions d'emploi des PP pour limiter les risques applicateurs/usagers
 - Mesures de prévention et de protection (EPI)
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
 - Dangerosité des produits (santé et environnement)
 - Situations d'exposition aux produits phytosanitaires
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**
 - Risques pour l'environnement
 - Prévention des risques
 - Alternatives au désherbage chimique et aux PP (Lutte biologique, Biocontrôle, Substances de Base)
 - Plans Ecophyto
 - Définition, usages des PP, AMM, transport, stockage et élimination
 - Réglementations ZNT Eau, habitations, autres cultures



Publics

Entrepreneurs du territoire, entrepreneurs paysagistes, prestataires de service qui interviennent pour des tiers



Financements

Entreprise, CPF, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité, les dates et le prix de la formation, veuillez nous contacter



Durée de la formation

3 jours - 21 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT (DSA) – RENOUELEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les produits, la réglementation phytosanitaire et les niveaux de responsabilités
- Utiliser les produits en minimisant les risques et en limitant les pollutions
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur, agrément d'entreprise et responsabilité vis à vis des tiers
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers
- Transport des produits sur le chantier
- Connaître l'impact des produits phytosanitaires sur la santé
- Prévenir les risques pour l'applicateur et les autres usagers et consommateurs
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
- Formation des salariés
- Consignes d'intervention sur les chantiers et Information des commanditaires
- Connaître et être capable de définir les stratégies d'utilisation des alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Valider ses connaissances

PRÉREQUIS

Avoir un certificat de CERTIPHYTO DSA - Initial en fin de validité

PROGRAMME

- **Réglementation et sécurité environnementale**
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives**

Modalités d'évaluation :

Cette journée valide la formation

- **Possibilité de renouvellement avec uniquement test certificatif**



Publics

Entrepreneurs du territoire, entrepreneurs paysagistes, prestataires de service qui interviennent pour des tiers



Financements

Entreprise, OCAPIAT, VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle, diaporamas, vidéos pédagogiques, partages d'expériences

CERTIBIOCIDES NUISIBLES

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le dispositif de certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dit "certibiocide" vise à certifier les compétences des utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides réservés aux professionnels.

Le certibiocide « nuisibles » est nécessaire pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants :

TP 14 : produits rodenticides;

TP 18 : produits insecticides;

TP 20 : produits de lutte contre d'autres vertébrés.

Cette certification vise à certifier les personnes concernées par ces produits afin que celles-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre de ces produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

Compétences attestées :

- Connaître la réglementation sur les produits biocides
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits biocides et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits biocides en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits biocides dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits biocides (gestion des effluents, des déchets organiques,...)

Modalités d'évaluation : Une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test de trente questions validé par le ministère en charge de l'environnement. Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences avant d'obtenir la certification



Publics

Les décideurs, les distributeurs, les acquéreurs et les utilisateurs de produits biocides.



Financements

Entreprise, autofinancement, CPF, OCAPIAT, VIVEA



Tarif / Dates

Voir le calendrier



Durée de la formation

3 jours



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test.



Méthodes mobilisées

Apport théorique, échanges des pratiques.

CERTIBIOCIDES DESINFECTANT

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le dispositif de certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dit "certibiocide" vise à certifier les compétences des utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides réservés aux professionnels.

La catégorie "désinfectants" concerne les décideurs, les acquéreurs et les distributeurs de produits désinfectants (TP2, TP3 et TP4) réservés à l'usage professionnel.

Cette certification vise à certifier les personnes concernées par ces produits afin que celles-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre de ces produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité.

PRÉREQUIS

Nous consulter

PROGRAMME

Compétences attestées :

- Connaître la réglementation sur les produits biocides
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits biocides et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement
- Contribuer à limiter le recours aux produits biocides en privilégiant des alternatives non chimiques
- Assurer une utilisation durable des produits biocides dans le cadre d'une activité professionnelle
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits biocides (gestion des effluents, des déchets organiques)

Modalités d'évaluation : Une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test de trente questions validé par le ministère en charge de l'environnement. Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences avant d'obtenir la certification



Publics

Les décideurs, les distributeurs, les acquéreurs et les utilisateurs de produits biocides.



Financements

Entreprise, autofinancement, CPF, OCAPIAT, VIVEA



Tarif / Dates

Voir le calendrier



Durée de la formation

1 jour



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test.



Méthodes mobilisées

Apport théorique, échanges des pratiques.

CERTIBIOCIDES AUTRES PRODUITS

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le dispositif de certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dit "certibiocide" vise à certifier les compétences des utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides réservés aux professionnels.

Le certibiocide « autres produits » est nécessaire pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants :

TP 8 : produits de protection du bois

TP 15 : produits avicides

TP 21 : produits antisalissure

Cette certification vise à certifier les personnes concernées par ces produits afin que celles-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre de ces produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité.

PRÉREQUIS

Nous consulter

PROGRAMME

Compétences attestées :

- Connaître la réglementation sur les produits biocides
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits biocides et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement
- Contribuer à limiter le recours aux produits biocides en privilégiant des alternatives non chimiques
- Assurer une utilisation durable des produits biocides dans le cadre d'une activité professionnelle
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits biocides (gestion des effluents, des déchets organiques,...

Modalités d'évaluation : Une vérification de l'acquisition des compétences est organisée en s'appuyant sur un test de trente questions validé par le ministère en charge de l'environnement. Pour valider l'obtention de la certification, vingt réponses justes sur les trente questions sont exigées. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une formation complémentaire de consolidation des compétences avant d'obtenir la certification



Publics

Les décideurs, les distributeurs, les acquéreurs et les utilisateurs de produits biocides.



Financements

Entreprise, autofinancement, CPF, OCAPIAT, VIVEA



Tarif / Dates

Voir le calendrier



Durée de la formation

1 jour



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test.



Méthodes mobilisées

Apport théorique, échanges des pratiques.

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX. ENCADRANT

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

PROGRAMME

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier
- Votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux
- La réglementation DT (Déclaration des travaux)
- DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux)
- Principaux points de repères
- Guichet unique et emprise du projet
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Le Guide Technique
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes)
- La réalisation des investigations complémentaires
- La préparation du projet et des travaux
- Régime simultané
- L'exécution des travaux
- Le marquage-piquetage
- Cas particulier des travaux urgents
- Les ATU (Avis de Travaux Urgents)
- La reconnaissance sur le terrain
- Classe de précision cartographique

Modalités d'évaluation : Examen

Examen de compétences par QCM AIPR sur postes informatiques du client

Attestation de compétence

Attestation de compétence après réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR Encadrement des opérations



Publics

Entreprises espaces verts,
Collectivités,
Concepteurs paysagers



Financements

Entreprise, OCAPIAT,
VIVEA, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée
permettant l'obtention d'un
certificat individuel après la
réussite des tests



Méthodes mobilisées

Session théorique en salle

SST (Sauveteur secouriste du travail)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des salariés SST dont le rôle sera de porter les premiers secours à toute(s) victime(s) d'un accident ou d'un malaise. Être acteur de la prévention dans son entreprise, dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques fixées de ladite entreprise.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

PROGRAMME

Deux domaines de compétences sont abordés :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail (DC1)
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise (DC2)

Modalités d'évaluation : seul(e)s les candidat(e)s qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'ensemble des 8 compétences visées du SST lors des deux épreuves certificatives établit selon la grille nationale de certification des compétences de l'INRS peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, soit 24 mois. Sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" et à la réussite aux deux épreuves certificatives



Publics

Tout salarié d'entreprise ou assimilé.



Financements

Entreprise, autofinancement



Tarif / Dates

Consulter le calendrier



Durée de la formation

2 jours



Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



Mode de validation

Formation réglementée permettant l'obtention d'un certificat individuel après la réussite d'un test.



Méthodes mobilisées

stratégie pédagogique démonstrative (ou ternaire) : une phase de découverte, suivie d'une phase d'apprentissage, terminée par une phase d'application pour l'évaluation formative ou certificative.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

OÙ TROUVER LE CALENDRIER DES FORMATIONS ?

Sur le site internet <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/formations-courtes/>

COMMENT S'INSCRIRE ?

> Sur le site internet

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/fiche-de-renseignement-formation-courte-ou-certifiante/>

> Par téléphone ou par mail

cfppa.ecully@educagri.fr
04 78 33 46 12

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Prise en charge remplie et signée (devis, prise en charge CPF, prise en charge OCAPAT)

L'inscription est fermée 2 semaines avant le début de la formation

EPI

Les EPI ne sont pas fournis par le CFPH - Centre de Formation et de Promotion Horticole

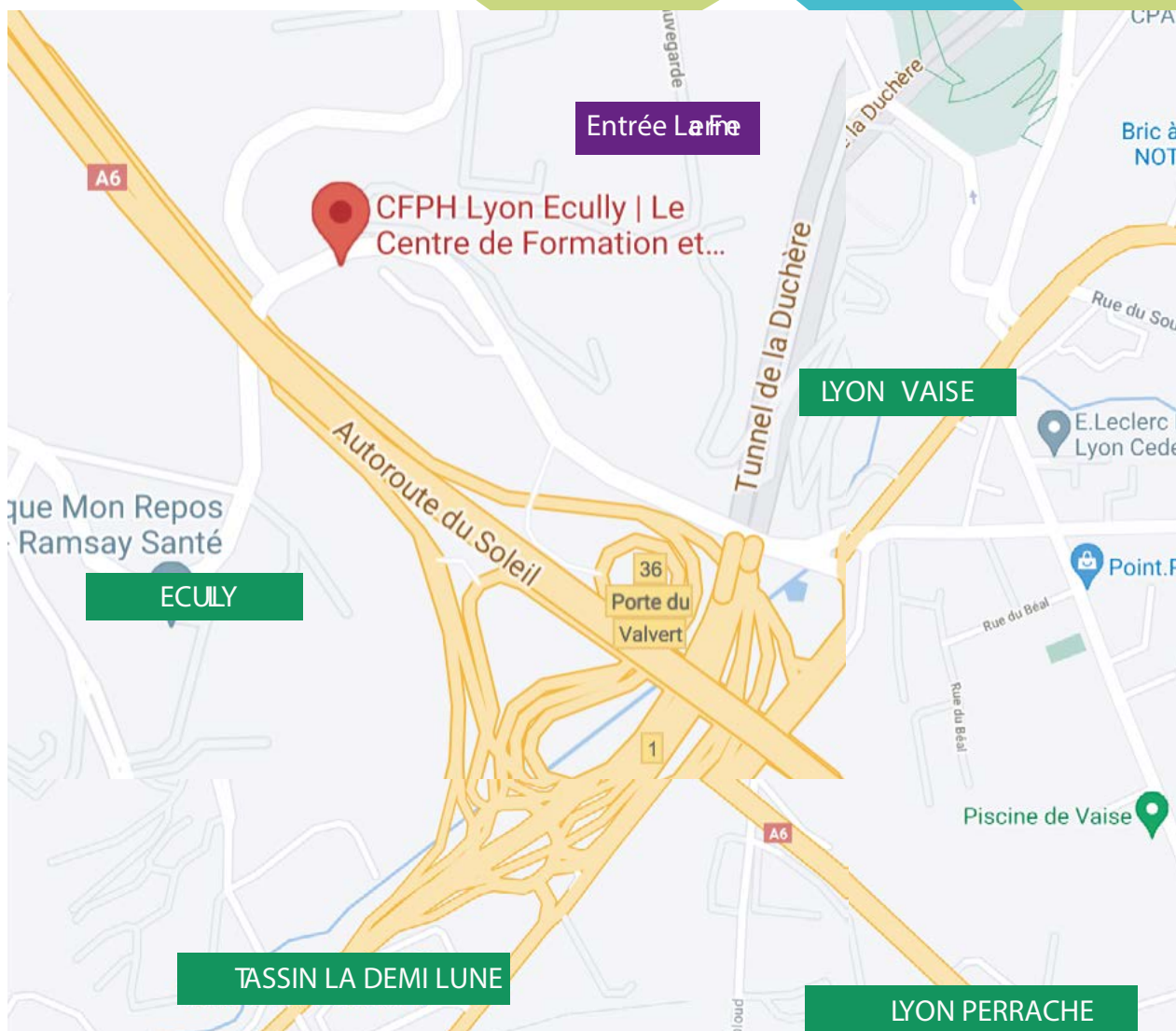
Nous sommes à votre écoute !

Notre équipe est disponible tout au long de l'année et a pour objectif de comprendre vos attentes afin de vous répondre au mieux. En effet, en plus de notre catalogue de formation, nous pouvons élaborer des formations « sur mesure », adaptées à vos besoins !

Le taux de satisfaction moyen de nos formations courtes en 2022 est de 92% .

NOTRE CENTRE DE FORMATION EST LABÉLISÉ H+

Les bâtiments ne sont pas tous accessibles aux PSH.
Nous consulter pour une analyse de vos besoins afin de vérifier la faisabilité de la prestation.



EN TRANSPORTS EN COMMUN

3 lignes de bus du réseau TCL, arrêt « Agronomie »

ligne 3 Direction Gorge de loup – Dardilly le Jubin

ligne 5 Direction Pont Mouton – Charbonnières les verrières

ligne 19 Direction Ecully le Pérolier

À VELO

La station de vélos en libre-service la plus proche se situe à 1,2km (15 min à pieds).



9020 Rue du Bourbonnais
69009 Lyon

EN VOITURE

Depuis l'autoroute A6, prendre la sortie 36 « Porte du Valvert ».
Coordonnées GPS : 45°46'20»N 4°47'16»

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE D'ECULLY

13, avenue de Verdun 69 130 ECULLY
Tél : 04 78 33 46 12

cfppa.ecully@educagri.fr
www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr

